

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale ordinaire 2017
du Tennis Club Boisy, Lausanne le 5 mars 2018.

Les membres du TC Boisy ont été invités, conformément aux statuts, 20 jours à l'avance, par courrier postal, à participer à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la salle de paroisse de l'église catholique du Saint-Esprit, ch. du Boisy 21, 1004 Lausanne.

En présence de 24 membres (y compris les membres du comité, au nombre de 5), le Président Xavier Pannatier ouvre la séance à 18h et remercie les membres présents d'avoir choisi de consacrer leur soirée à l'avenir de notre club.

Il n'y a pas de membres excusés.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2016

Le PV ayant été mis à la connaissance des membres sur le site du TCB, aucun membre présent n'en demande la lecture. Aucune question ou remarque n'est soulevée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Démissions et admissions de membres durant la saison 2017

Le Président donne lecture des changements d'effectifs enregistrés en 2017, à savoir :

- 24 admissions.
- 25 démissions.

Les admissions sont approuvées à l'unanimité.

3. Présentation et approbation des rapports

a) du Président

Le Président présente son rapport :

« Au cours de cette année, votre comité a mené en parallèle de ses activités courantes diverses tâches et réflexions. Je vais ici tenir une liste non exhaustive des faits principaux. Mes collègues reviendront probablement plus en détails sur certains de ces éléments.

Sur le plan des activités sportives, il me tient à cœur de mentionner la très bonne fréquentation aux cours juniors et aux stages d'été juniors. Nous avons même constaté des inscriptions de jeunes précoces dès 4 ans. Par ailleurs, nous sommes très heureux de l'engagement en début d'année de M. Ramon Prado dont les échos sont très positifs. Je souhaite également relever la bonne participation au tournoi simple d'automne et surtout au tournoi d'été.

Du point de vue de la vie associative, c'est toujours une grande satisfaction de voir la très bonne participation à la manifestation de fin de saison avec toujours plus de familles et de membre de tout âge.

Du côté administratif, les faits saillants sont le revers de la médaille, nous enregistrons près de 25 admissions et autant de démissions chaque année. Les actions mise en place du côté des jeunes sont une bonne chose, j'en ai d'ailleurs cité le positif précédemment. En revanche, beaucoup de jeune ne font guère plus d'une année. Il est plus frustrant encore de constater que dans la plupart des cas les parents ont de la peine à considérer que leur(s) enfant(s) sont membres d'un club et qu'il faut démissionner. Cela nécessite dès lors beaucoup d'efforts inutiles. Le comité doit mettre en place des solutions dès 2018.

Du point de vue de nos finances, tout au long de l'année, nous avons travaillé la mise en place d'une nouvelle base de données et d'un nouvel outil de gestion de nos comptes. Depuis le mois de

décembre 2017, ce système est opérationnel. Nous allons dès lors pouvoir suivre notre comptabilité au quotidien et enfin régulariser les soldes de créances clients beaucoup plus rapidement. J'en terminerai avec nos installations. Le club house a été régularisé au Registre foncier vaudois courant été 2017. Lors du remplacement de la cabine de douche, nous nous sommes aperçu que la structure du socle avait fortement souffert. Elle est instable et nécessite d'être rénovée au plus vite. Le comité s'est également interrogé sur la perte de maîtrise sur les accès à notre infrastructure et l'absence de moyen de contrôle. Ces deux derniers points font d'ailleurs l'objet de proposition sur lesquels nous vous demanderont de vous prononcer. »

b) du caissier

Le Président, pour le caissier M. Philippe Perreaud, excusé, présente le rapport suivant :

« Le chiffre d'affaire brut 2017 s'est monté à CHF 36'910.-, présentant un excédent de CHF 2'910.- par rapport au budget établi. Les déductions accordées ont totalisé CHF 3'745.-. Le chiffre d'affaire net s'est soldé à CHF 33'165.-. Ce montant est stable en comparaison annuel et supérieur de CHF 2'515.- au budget établi. »

Les charges résultantes des achats et des prestations et services se sont montées à CHF 10'922.27. Les charges du personnel présentent un solde de CHF 500.-. Nous comptabilisons les factures du moniteur comme des prestations fournies. L'administration de son canton de domicile a reconsidéré son statut comme salarié et non indépendant. Bien qu'un recours soit en cours, nous avons créé une provision pour couvrir les charges sociales. Les autres charges d'exploitation quant à elles se sont soldées à CHF 19'395.79. Dès lors, le résultat d'exploitation avant impôt et amortissement s'inscrit à CHF 2346.94.

Un amortissement de CHF 4098.30 a été comptabilisé afin de terminer l'amortissement des travaux réalisés il y a presque 5 ans maintenant.

Les charges hors exploitation, hors périodes et exceptionnelles ont représenté CHF 1'639.85.-. Il y a notamment eu une charge de CHF 1'274.40 pour enregistré le club house au registre foncier vaudois. Pour mémoire, nous nous attendions à une charge de 1'600.-. Le résultat d'exercice présente une perte de CHF 3'391.21.

Un important solde de créances clients s'est accentué sur les 3 derniers exercices. Une provision de CHF 1'300.- a été maintenue dans nos comptes. Dans l'intervalle du bouclage et de la présente assemblée, plus d'un tiers de ce montant a été régularisé. Le comité a créé un outil informatique qui lui permettra de gérer efficacement les débiteurs. Un effort particulier sera fait sur ce point en 2018. De plus, dès 2018 le comité sera en mesure de facturer les prestations 2 mois avant la fin de l'exercice concerné. »

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

c) des vérificateurs des comptes (comptes 2017)

Christophe Pannatier donne lecture du rapport des vérificateurs, qui est le suivant :

« En notre qualité de 1er rapporteur et 2ème rapporteur, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2017 en date du 2 mars 2018. Nous avons procédé à un contrôle dit restreint selon les normes en vigueur. »

Notre vérification a porté notamment sur le bon respect du budget présenté et un audit des pièces justificatives des opérations comptables réalisées. Toutes les différences significatives ont pu être valablement justifiées.

Sur la base des pièces contrôlées et des documents fournis, aucune irrégularité n'a été constatée et nous avons pu apprécier le soin et la précision de la tenue de la comptabilité.

Les comptes font apparaître une fortune nette de CHF 46'457.50 au 31 décembre 2017, compte tenu d'une perte de CHF 3'391.21 pour l'exercice 2017. Ces éléments reflètent la situation financière exacte du club, après un amortissement de 4098.30 francs sur les travaux entrepris il y a 5 ans et une charge exceptionnelle de CHF 1'274.40 pour enregistrer le club house au Registre foncier.

Nous avons constaté que le poste des débiteurs demeurait stable au niveau de 2016. Cependant, il faut encore ajouter à ce montant les produits à recevoir qui contiennent des prestations 2017 à facturer. Nous avons pu constater que le comité s'est doté d'un nouvel outil informatique pour régulariser ces montants et clôturer la facturation avant le 31.12 de chaque exercice.

Nous recommandons à l'assemblée de les approuver. »

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

d) de la commission technique et manifestation

Yves Studer présente son rapport :

« INTERCLUB

2L M pour 2018 2^{ème} ligue - Capitaine Fabrice Pellaz

L'équipe est tombée sur un bon groupe de quatre et a terminée à la dernière place (avec Morges, Orbe et Yverdon. Elle a perdu son deuxième match de relégation contre le Bussigny (2) 5 à 1 donc elle jouera la 3^{ème} ligue en 2018. De plus elle aura un nouveau capitaine Michele Magistrale

3L M - Capitaine Christophe Pannatier qui repris le capitanat en 2017 et qui va rester capitaine en 2018.

L'équipe a terminé quatrième d'un groupe de 5 (avec Gland, Bercher, Bellaria et Vallée de Joux).

La météo a été clémente pour saison interclub 2017.

Toute personne intéressé à jouer les interclubs peut contacter un des capitaines.

LOMBARDET

Il n'a pas eu assez de volontaires pour jouer la Lombardet en 2017 donc aucune équipe ne fut inscrite

TOURNOIS INTERNES

Nombre de participants :

2017 : 47 dont 1 junior

2016 : 55 dont 1 junior

2015 : 54 et 4 juniors

2014 : 41

TOURNOIS DOUBLE SURPRISE (29 AVRIL)

A cause de la pluie le tournoi a été annulé. Seulement quelques matches de double furent joués.

TOURNOI D'ÉTÉ PAR HANDICAP 30 juin au 9 juillet

SIMPLE

19 participants en 2017 (11 en 2014)

Bruno Penlae a gagné contre Michael

Pellaz

TOURNOI D'AUTOMNE 25 août au 23 septembre

Simple Messieurs - 19 participants en 2017

Gagné par Emmanuel Meija contre Michael Pellaz (6-1 / 6-2)

Double messieurs gagné par Renato et Emmanuelle contre Fabrice et Michael Pellaz (7-5 / 2-6 / 7-5).

Tournoi junior gagné par Goeffroy contre sa sœur Alyssa.

Multi Génération ne s'est pas joué.

STAGE ADULTES

Un stage adulte a eu lieu en juillet 2017 avec 4 participants.

MANIFESTATIONS

Les terrains ont ouverts tôt cette année le dimanche 9 avril 2017.

Nous avons commencé la saison avec l'apéritif d'ouverture du 29 avril avec le tournoi double surprise.

Nous avons également reconduit la quinzaine matches défis et invités ou les membres pouvaient jouer un match défis ou avec un invité à toute heure ainsi que la gratuité des invité à partir d'octobre.

Cette année c'était la choucroute et comme thème l'octoberfest. Très bonne ambiance et beaucoup de membres présents.

RESERVATIONS 2017

Voici le top trois des membres actifs ayant le plus réservé en 2017 :

- 1) Pierrette Crisinel --> 94 (76)*
- 2) Gilbert Faucherre --> 73 (71)*
- 3) Goeffroy Wegmann --> 70 (64)*

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

e) du responsable juniors

Fabrice Pellaz, responsable juniors au sein du comité du club, expose ce qui suit :

« Lors de l'assemblée générale de l'année dernière, je vous annonçais l'engagement d'un nouveau professeur de tennis en la personne de Ramon.

Je peux vous dire aujourd'hui que nous avons fait un excellent recrutement. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de discuter avec des enfants ainsi que des parents, et tous sont satisfaits de l'enseignement de Ramon.

Ramon a fait découvrir et enseigné le tennis à 22 enfants, répartis en cinq groupes, dont un de mini-tennis. Le nombre de participants est relativement stable.

Les juniors qui le souhaitent ont été inscrits au programme Kids Tennis mis en place par Swisstennis. Cela leur permet de suivre leur évolution.

Ramon a organisé un petit tournoi en fin de saison qui a fait la joie des enfants et qui a certainement motivé plusieurs juniors du club à demander une licence pour les tournois et interclubs. (Goeffroy Wegmann a participé à son premier interclub en 2ème ligue)

Nous avons également organisé un stage d'été qui a remporté un franc succès puisque nous avons eu 14 participants, contre 6 lors de l'été 2016.

Durant cet hiver 5 juniors ont suivi des cours chaque semaine avec Ramon sous les bulles du Lausanne Sport à la Pontaise.

Les informations pour les cours 2018 seront prochainement sur le site internet de notre club et parviendront aux membres du club par courrier. Les inscriptions se feront à nouveau par internet comme l'année dernière.

A noter que nous recevons toujours des subventions de la ville de Lausanne. Ramon a également entrepris les démarches auprès de Swisstennis puisqu'il est certifié Kids Tennis.

Et pour les membres qui le souhaitent, Ramon est également à disposition pour des cours privés adultes ou les stages d'été.»

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

g) Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Décharge au Comité et aux Vérificateurs des comptes

La décharge est donnée par l'AG, à l'unanimité.

5.1. Projet de changement du système d'accès au site du TC Boisy

- a. Votation sur un projet d'accès par badge électronique (au lieu d'une clé).
- b. Votation sur la dissolution du compte « dépôt clé » pour financer le projet.
- c. Votation sur la mise en place d'une finance d'inscription non remboursable pour les futurs nouveaux membres du TCB.

Les trois objets obtiennent une majorité de voix. Cela dit, vu le peu d'engouement général et les oppositions de certains membres, le Comité décide finalement de revenir auprès de l'AG avec un projet plus abouti. Les membres présents acceptent cette manière de procéder.

5.2. Projet de rénovation du local douche du club-house

- a. Votation sur le projet de rénovation
- b. Votation sur le budget du projet

L'idée est de rénover le local douche et de déplacer le frigo afin de gagner de la place. Un budget de CHF 3'000.- a été arrêté par le Comité.

Les deux objets sont acceptés à la majorité.

6. Approbation du budget 2018 et fixation des cotisations pour 2018

Vu la santé du club, le comité ne propose aucune modification des cotisations.

Le budget 2018 est exposé par le Président. Il est résumé ci-dessous, sur la base du nombre de membres et du montant des cotisations et licences :

Chiffre d'affaire brut :	34'600.-
Rabais octroyé :	- 3'000.-
Chiffre d'affaire net :	31'600.-
Charges :	- 12'600.-
Marge brute :	19'000.-
Charges d'exploitation :	- 17'700.-
Déductions obtenues	600.-
Bénéfice brut d'exploitation :	1'900.-
Amortissements :	-100.-
Eléments exceptionnels :	-3'000.-

Eléments hors exploitations :	- 400.-
<u>Perte nette d'exercice :</u>	- 1'600.-

Le comité anticipe des revenus bruts de CHF 34'600.- et net, après prise en compte de différentes déductions, de 31'600.-.

Les diverses charges d'exploitation sont attendues à CHF 30'300.-. Le résultat brut d'exploitation devrait donc présenter un bénéfice de CHF 1'900.-.

Des éléments hors exploitation devraient grever ce résultat à hauteur de CHF 3'500.-. Ceux-ci comprendront notamment les travaux pour réaménager l'espace de douche. Le coût variera en fonction des travaux qui seront réalisés par nos soins.

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

Le budget est adopté à l'unanimité.

7. Elections du Président, des membres du Comité et des vérificateurs des comptes

Le Président expose qu'il se représente à son poste, de même que les membres suivants : Olivier Boschetti (secrétaire), Marc Isenring (membre), Yves Studer (vice-président et resp. manifestation), Fabrice Pellaz (resp. juniors).

Eduardo Solanas Vilar est proposé comme nouveau membre du comité.

La parole est donnée à l'assemblée. Personne ne prend la parole. Personne dans l'assemblée ne présente de candidature.

Les membres du comité sont réélus par acclamation, y compris Eduardo Solanas Vilar comme nouveau membre.

Xavier Pannatier est réélu, par acclamation, au poste de Président du comité du TCB.

Xavier Pannatier prend encore la parole pour remercier chaleureusement les membres du comité sortant, pour leur activité au sein du club. Le président propose en outre d'élire Pierre Chenevard en tant que membre d'honneur. La proposition est acceptée par l'AG à l'acclamation.

Concernant les vérificateurs des comptes, Christophe Pannatier a terminé son mandat.

Le comité propose que Philippe Valéry Wegmann devienne 1^{er} rapporteur et Alain Tschabold devienne 2^{ème} rapporteur.

Ces trois membres sont élus à leurs postes respectifs par acclamation.

8. Divers et propositions individuelles

Aucun autre membre ne présente de proposition individuelle et/ou remarques supplémentaires.

La séance est levée.

Lausanne, le 5 mars 2018

Le Secrétaire: O. Boschetti

Le Président : X. Pannatier